



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Téléc. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

COMMUNIQUÉ

LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS REND HOMMAGE À MAÎTRE MICHEL LAFRENIÈRE

Val-des-Monts – 13 janvier 2026 – C’est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Me Michel Lafrenière, avocat émérite de l’Outaouais et figure marquante du droit municipal au Québec. Tout au long de sa carrière, il a consacré son expertise au service des municipalités, des organismes publics et de l’ensemble des acteurs institutionnels qu’il a accompagnés avec rigueur, intégrité et un sens constant du devoir.

Admis au Barreau du Québec au début des années 1980, Me Lafrenière a consacré plusieurs décennies à la pratique du droit municipal, du droit institutionnel, du droit du travail et de l’emploi, ainsi qu’au droit immobilier et de la construction. Il a été l’un des avocats ayant contribué à la fondation de ce qui est aujourd’hui RPGL Avocats, après avoir évolué au sein du cabinet qui a précédé sa création. Son rôle dans le développement et la structuration de la pratique municipale au sein du cabinet demeure l’une de ses contributions les plus importantes.

Au fil de sa carrière, il a représenté de nombreuses municipalités et organisations publiques, dont la Municipalité de Val-des-Monts, qu’il a accompagnée pendant de nombreuses années. Son approche pragmatique, son calme et sa capacité à offrir des solutions claires dans des dossiers complexes ont fait de lui un conseiller respecté et recherché. Il a plaidé devant plusieurs instances judiciaires et administratives, contribuant à faire évoluer la compréhension et l’application du droit municipal au Québec.

Ceux qui ont travaillé à ses côtés gardent le souvenir d’un collègue profondément engagé, attentif et généreux, dont la présence et les conseils ont marqué durablement la pratique et les relations professionnelles au sein du milieu municipal.

Profondément enraciné dans la région de l’Outaouais, il laisse le souvenir d’un homme intègre, bienveillant et dévoué à sa communauté. Son départ représente une perte importante pour le milieu municipal, pour ses collègues et pour tous ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec lui.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à l’ensemble de ses collaborateurs.